



EDITO

Créer des possibles

Chères voisines, chers voisins,

Entre le début d'une troisième vague, les difficultés majeures rencontrées par des entrepreneurs, par les secteurs de la gastronomie, de la culture, avec des aînés à risque d'être toujours plus isolés et des jeunes privés de la vie sociale et culturelle qui contribuent à la construction de leur personnalité, les perspectives ne sont guère réjouissantes et le climat plutôt morose. Et pourtant, une crise n'est pas vaine si elle nous permet d'en tirer des leçons, de prendre conscience des priorités et de nous mobiliser pour construire un lendemain bien meilleur qu'hier.

La proximité et la coopération apparaissent aujourd'hui comme les piliers de la construction de notre futur. C'est la proximité qui nous permet de comprendre au mieux les besoins, les limites et les possibilités de chacun, de prévenir l'isolement, de nous enrichir mutuellement et c'est la coopération qui nous permettra de construire pour le bien du plus grand nombre, de créer des possibles, au-delà des limitations que nous subissons aujourd'hui.

La Commune est proche des habitants et, à ce titre, elle joue un rôle essentiel dans le maintien du lien social, dans la relation avec et entre les membres de sa communauté, dans sa gestion quotidienne, dans les liens avec les autres Communes, notamment grâce à l'association des communes genevoises et des échanges réguliers avec les communes proches, qu'elles soient en Suisse ou en France, mais aussi dans le relais avec le Canton.

Toutes les personnes qui s'engagent dans la vie communale, associative ou politique sont, à n'en pas douter, convaincues de la nécessité de la coopération et portées par la volonté d'apporter une meilleure qualité de vie au plus grand nombre. Si la manière d'atteindre cet objectif peut différer selon les affinités politiques, la crise nous rappelle l'essentiel : notre objectif est le vivre ensemble, que chacun ait sa place. Créer des possibles et des perspectives est aujourd'hui une nécessité, exit les débats sur « comment », qui a tort, qui a raison. Remplaçons le POURQUOI par le POURQUOI PAS, ces trois lettres suffisent à changer une interrogation empreinte d'anxiété en une affirmation positive et optimiste.

L'ampleur de la crise nous rappelle que les clivages sont souvent vains, les effets de manche partisans stériles dans une configuration communale et que toutes les différences sont des opportunités de complémentarité. La proximité nous donne l'opportunité de nous rassembler autour des objectifs au-delà des lignes partisans, pour construire une coopération qui permette à tous de sentir son appartenance à notre Commune. Nous devons profiter de cette opportunité. L'essentiel c'est cela, maintenant plus que jamais.

Conrad Creffield, adjoint

- Inscription GIAP
- Le Passeport Vacances (pour les jeunes nés entre 2006 et 2011)

p. 2

p. 4



Pour rappel Depuis le 1^{er} janvier 2021, le renouvellement de l'abonne- ment annuel TPG et l'octroi de la subvention communale de CHF 100.- se font en ligne.

Pour cela, il faut être en possession du Swisspass et avoir un compte webshop TPG.

Après avoir cliqué sur l'offre de la commune de Bardonnex, vous devrez attendre minimum 48 heures pour la validation de cette dernière. Une fois obtenue, soit vous poursuivez via le webshop TPG, soit vous vous rendez dans une agence pour régler l'abonnement. La déduction de 100 francs sera visible par les conseillers TPG lors de l'opération de vente.

Si vous n'êtes pas du tout à l'aise avec Internet, vous pouvez vous rendre dans une agence TPG pour acheter ou renouveler votre abonnement. Toutefois, le délai de validation de minimum 48 heures restant valable, cette solution impliquera de vous y rendre à deux reprises (la première pour l'inscription, la deuxième pour l'achat et l'obtention de l'abonnement). Il est impératif d'indiquer au guichet, qu'une offre Internet est en cours pour les habitants de la commune de Bardonnex sinon la subvention communale ne sera pas déduite.

Les inscriptions parascolaires 2021-2022 auront lieu du lundi 29 mars 2021 au mercredi 12 mai 2021



L'ensemble du processus d'inscription, à l'instar de l'an passé, s'effectuera via le portail Internet *my.giap.ch*.

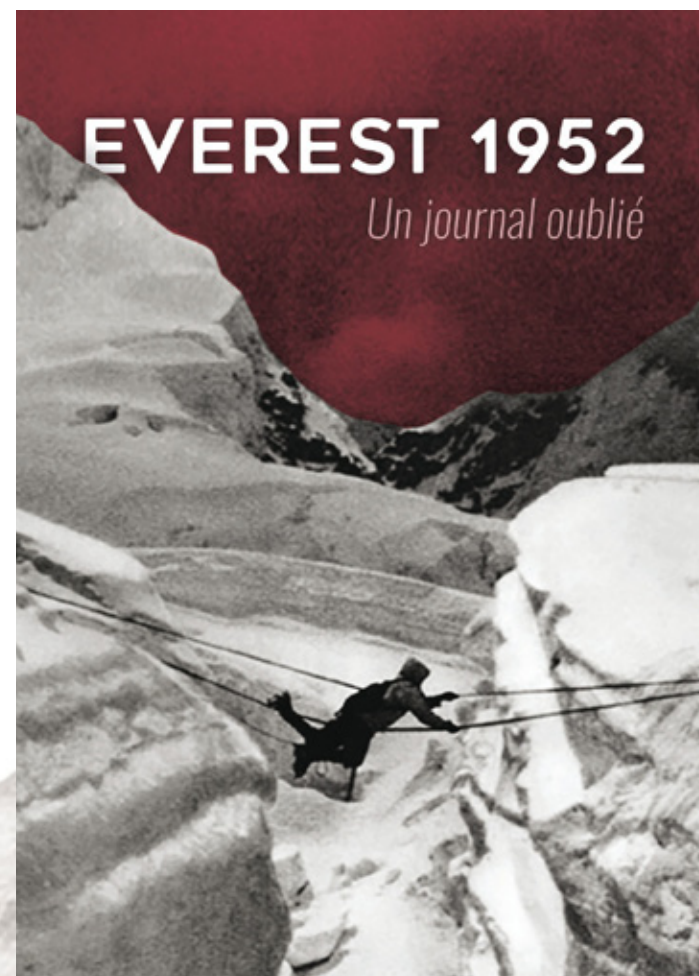
Ainsi, pour toute inscription (nouvelle et renouvellement) les parents sont invités, depuis le 29 mars 2021, à se rendre sur le portail cité plus haut en utilisant leur compte e-démarches auprès de l'Etat de Genève.

Les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches ou qui ne sont pas en mesure d'accomplir les formalités en ligne sont priées d'appeler le 058.307.84.64, du lundi au vendredi, entre 8h et 17h.
Aucune inscription ne sera prise sur place.

Plateforme d'échanges solidaires de proximité

Plusieurs personnes ont répondu à notre appel de recherche de bénévoles dans le cadre de notre nouvelle plateforme d'échanges solidaires de proximité et nous les remercions chaleureusement.

De votre côté, si vous avez également du temps, aimez le contact, avez des compétences relationnelles, informatiques, culinaires ou autres et si vous avez envie de vous engager dans un projet solidaire, ou tout simplement pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du projet, Mme Laurence Nicolet, au 022 771 05 51.



Ce livre, paru en 2020, relate l'ascension de l'Everest en 1952 par une expédition dont tous les membres sont genevois.

Malheureusement, ceux-ci échouent, exténués, à 200 mètres du sommet. Sir Edmund Hillary, qui parviendra sur le toit du monde une année plus tard, leur attribuera « une bonne moitié de la gloire ».

L'un des membres de l'expédition, M. Jean-Jacques Asper a habité plus de 50 ans au chemin des Bornands à la frontière communale de Troinex et Bardonnex.

C'est sur la base des notes retrouvées dans un carnet tenu au jour le jour, celui de M. René Aubert, autre membre du groupe, qu'est retranscrite cette épopée.

Vous pouvez acheter ce livre à
l'Imprimerie des Bergues - rue Saint-Joseph 18
1227 Carouge.

Drapeau du Tibet

Peut-être avez-vous remarqué que le drapeau du Tibet flottait, au mois mars, sur le giratoire de Compesières.

La commune de Bardonnex, par un acte de solidarité simple mais visible,

a souhaité faire ainsi part de son soutien au peuple tibétain.

Par sa présence, le drapeau marquait le 61^{ème} anniversaire du soulèvement de Lhassa (10 mars 1959).



CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances : 20 avril, 18 mai et 22 juin 2021

Séance du 9 février 2021

Le Conseil municipal a voté une motion ayant pour titre : *Pour une liaison piétonne sécurisée sur la route des Hospitaliers entre les giratoires de Croix-de-Rozon et de Compesières.*

Le Conseil municipal a approuvé la proposition de démission de M. Thierry ANET du poste de premier-lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers volontaires de la commune de Bardonnex pour le 1^{er} juillet 2021.

Le Conseil municipal a approuvé la proposition de nomination de M. Samuel GAUD au grade de premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la

commune de Bardonnex dès le 1^{er} juillet 2021

Le Conseil municipal a approuvé la proposition de nomination de M. Leandro SAEZ au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Bardonnex dès le 1^{er} juillet 2021.

Le Conseil municipal, par le biais de la résolution 1059, a rejeté le principe de la suppléance au sein du Conseil municipal de Bardonnex

et le projet de loi 12584 modifiant la loi sur l'administration des communes – Membres suppléants dans les Conseils municipaux.

Séance du 9 mars 2021

Le Conseil municipal a ouvert un crédit complémentaire de CHF 25'000,- destiné à couvrir les frais supplémentaires engendrés par la révision du plan directeur communal.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 15'000,- destiné à des travaux sur les centrales de chauffage et de ventilation des pavillons scolaires 2010.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de CHF 16'000,- destiné au traitement de la taxe professionnelle communale par un prestataire externe pour les années 2020 et 2021.

Le Conseil municipal a pris une résolution ayant pour titre : Pour garantir une quantité et une qualité d'eau suffisante à l'Aire.

Par la résolution 1060, le Conseil municipal a adopté le projet de plan localisé de quartier « La Mure » n°30081.

Le Conseil municipal a pris une résolution ayant pour titre : *Favoriser les déplacements TPG en campagne en améliorant les fréquences.*

PASSEPORT VACANCES

Informations générales

Renseignements pratiques destinés aux participants

- **Inscriptions:** dès le 3 mai 2021 sur www.geneve.reseauvacances.projuventute.ch/.
- **Si tu n'as pas accès à internet** tu peux également t'inscrire directement au bureau de 022 Familles, rue de l'Aubépine 1 - 3^{ème} étage, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, 022 328 55 77.
- **L'organisation se réserve le droit** de retirer le Passeport-Vacances à un enfant trop souvent absent et non excusé.
- **Le remboursement** d'un Passeport-Vacances non utilisé n'est pas possible. Le Passeport est personnel, il n'est pas transmissible.
- **Assurance accidents:** les participants doivent être assurés personnellement.



- **Le passeport est destiné** aux jeunes nés entre 2006 et 2011.
- **Dates du déroulement** de l'édition 2021: du lundi 5 au vendredi 30 juillet.
- **Prix:** 80.- CHF pour 15 activités librement choisies.
- **La carte du Passeport Vacances** sera envoyée par courrier à ton domicile après l'attribution des activités. Il faudra coller une photo format passeport. Cette carte donne l'accès gratuit aux piscines pendant la période des activités, plus d'infos sur le site mentionné au point 1.
- **Tu ne peux pas acheter** plus d'une carte du Passeport-Vacances et tu dois être en possession de celle-ci pour participer aux activités.
- **Si tu ne peux pas participer** à une activité, n'oublie pas d'avertir 022 Familles le plus tôt possible, car nous pourrions céder ta place à un autre enfant.
- **Si tu dois prendre des médicaments,** n'oublie de venir avec la notice et la posologie.
- **Carte d'identité:** quand la carte d'identité est mentionnée, il est impératif de t'en munir, faute de quoi, tu ne pourras pas participer à l'activité.
- **Météo:** les activités se déroulant le matin et qui, en cas de mauvais temps une annulation est prévue, n'oublie pas de vérifier en téléphonant à 022 Familles au 022 328 55 77.
- **022 Familles** propose aux enfants de manger au restaurant *Un R de Famille* pour un prix abordable. Les enfants seront accompagnés du lieu de leur activité au lieu du repas, afin de diminuer les déplacements sans surveillance d'adulte.

Plus d'infos sur
www.geneve.reseauvacances.projuventute.ch

022
FAMILLES

Vendredis des Croques

Tout le long du mois de mai, chaque vendredi, les élèves de l'école de Compesières recevront à la récréation du matin un fruit ou un légume de saison.

Les enfants sont par cette action sensibilisés aux aliments sains et locaux, les fruits et légumes choisis étant issus de productions régionales.



Vide-grenier
de Bardonnex



Bourse de Printemps
de Bardonnex



ANNULÉES

Les mesures sanitaires demeurant trop restrictives, nous nous voyons **contraints d'annuler les éditions 2021 de la Bourse de printemps** prévue le week-end du 8-9 mai et du **Vide-grenier** initialement prévu au hangar le 30 mai prochain.

Réservez vos trésors et **retrouvez-nous les 2 et 3 octobre prochains pour la Bourse d'automne** qui, nous l'espérons, pourra se tenir dans les meilleures conditions !

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à cette occasion!

Toutes les infos sur notre site www.apebar.com ou notre page Facebook

Bourse d'Automne
de Bardonnex



Attention ! Toutes les messes annoncées pourront être supprimées ou soumises à des conditions de restriction en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans notre canton.

Déchetterie de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessous peuvent être déposés à la déchetterie de Fémé, route de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.



TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

Déchetteries de proximité**A Croix-de-Rozon :**

Chemin d'Archamps, près de l'école : verre, papier, PET, alu et fer blanc

Route des Hospitaliers, près de la poste : verre, papier, PET, alu et fer blanc

A Compesières :**Stade Alfred-Comoli :**

verre, papier, PET, alu et fer blanc.

Hangar :

verre, papier, PET, alu et fer blanc.



**Pensez-y,
Pensez tri !!**

Pour toute
information
complémentaire,
Info-service

Tél. 022 546 76 00

www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Levée des ordures ménagères

Le mardi et le vendredi.

Levée ferraille encombrants en 2021

29 mai
3 juillet
18 septembre
6 novembre



Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL : Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre en 2021 (mardi)

27 avril
25 mai
29 juin
27 juillet
31 août
28 septembre
26 octobre
30 novembre
28 décembre



N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets compostables

Chaque lundi en porte-à-porte

Levée du papier en 2021 (mardi)

27 avril
11 et 25 mai
8 et 29 juin
6 et 27 juillet
10 et 31 août
14 et 28 septembre
12 et 26 octobre
9 et 30 novembre
14 et 28 décembre

3 Espaces Récupération :**Châtillon - La Praille - Les Chânats****Il est ouvert de novembre à février :**

Mardi au vendredi de 14h à 17h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

De mars à octobre :

Mardi au vendredi de 15h à 19h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Téléphone : 022 388 11 99

Les déchets suivants peuvent être déposés dans ce centre :

Déchets encombrants, déchets de jardin, ferraille, bois, gravats, déchets spéciaux, électronique de bureau et de loisir, verre, papier, fer blanc, aluminium, textiles, PET, piles, batteries, éclairages économiques, pneus déjantés, huiles végétales et minérales. Les déchets des particuliers peuvent être déposés gratuitement.

Bibliobus 2021 (jeudi)

10 juin
8 juillet
2 septembre
30 septembre
28 octobre
25 novembre
23 décembre

(si les conditions sanitaires le permettent)

Sécurité

Patrouille de surveillance
GPA : 0844 10 53 30

Police municipale
de Plan-les-Ouates :
022 884 64 50

Poste de police
de Carouge :
022 427 66 10

MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPESIÈRES

99, RTE DE CUGNY

CASE POSTALE 113

1257 CROIX-DE-ROZON

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

info@bardonnex.ch
www.bardonnex.ch

LA MAIRIE EST OUVERTE

LUNDI 08h30 - 14h00

MARDI 08h30 - 12h00
15h30 - 18h30

JEUDI 08h30 - 12h00

NO 95 AVRIL 2021

1150 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: MAIRIE DE BARDONNEX

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH